

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Reclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1^{er} Juillet 1875.

Chronique générale.

Les effroyables désastres causés par les inondations, dans les départements du Midi, ont pris les proportions d'un deuil national. Au récit des malheurs dont une partie du territoire vient d'être le théâtre, une indicible et poignante émotion s'est emparée de tous les cœurs. Nul n'a pu lire sans larmes la relation de ces tragiques événements, et ceux qui en ont été les témoins consternés, et malheureusement trop impuissants, en conserveront un déchirant souvenir. Les victimes se comptent par centaines. Les pertes sont incalculables. Le fléau n'a rien épargné. Déchainé de toutes parts sur une étendue considérable, engloutissant les demeures avec leurs habitants, détruisant les usines, entraînant les récoltes et les bestiaux, emportant les ponts et les routes, dispersant en quelques heures le trésor des épargnes accumulées, il a fait succéder la ruine et le deuil aux résultats du travail de plusieurs générations, aux sérénités du foyer domestique et aux activités de la vie. Pour retrouver dans le cours des âges un sinistre analogue, par son étendue et ses déplora- bles conséquences, il faut remonter jus- qu'aux plus grands cataclysmes parmi ceux dont le monde a gardé la mémoire.

Sur le théâtre des événements, tous les ci- toyens, sans condition de distinction ni de rang, ont fait vaillamment leur devoir ; plu- sieurs en ont poussé l'accomplissement jus- qu'à l'héroïsme. Le clergé, l'armée, la magistrature, les fonctionnaires de tous les ordres ont rivalisé de dévouement, bra- vé de redoutables périls pour lutter contre le fléau.

La reconnaissance publique enregistrera sur son livre d'or les noms de tant de braves gens, dont quelques-uns ont payé de leur vie leur indomptable ardeur à secourir leurs semblables et ont acquis des droits impres- criptibles à notre admiration. De si généreux dévouements méritent d'être signalés, non- seulement parce qu'il faut leur rendre hom- mage, mais encore parce qu'ils sont un en- couragement et un exemple pour ce qui reste à faire. Des larmes à sécher, des misères à soulager, des ruines à réparer, voilà la tâ- che qui s'impose à nous.

A la nouvelle des premiers malheurs, le maréchal-président de la République, ac- compagné du vice-président du conseil et du ministre de la guerre, s'est rendu sur les lieux afin de porter aux victimes des conso- lations et des secours et de juger par lui- même de l'étendue de leur infortune. L'As- semblée nationale a affirmé sa résolution d'y venir en aide, et l'appui des pouvoirs cons- titués ne leur manquera pas.

Mais, comme l'a dit M. le Président de la République au conseil municipal de Tou- louse, ces efforts demeureraient insuffisants, s'ils n'étaient secondés par la générosité pu- blique. C'est un bonheur pour nous de constater qu'elle s'éveille, active, ingénieuse, pressée.

Les secours arrivent de toutes parts au comité que préside M^{me} la marquise de Mac-Mahon ; des souscriptions s'ouvrent sur tous les points du territoire, des repré- sentations s'organisent, et l'on peut espé-

rer, dès à présent, que les ressources abon- deront. Mais, il faut qu'on le sache, il n'y en aura jamais trop, et la charité, quelque résultat qu'elle atteigne, restera encore au- dessous de la réalité des maux qu'elle est appelée à secourir.

C'est donc un devoir pour tous de con- tribuer, chacun selon ses moyens, au sou- lagement des malheurs dont les départe- ments du Midi sont le théâtre. C'est dans ces douloureuses circonstances que doit s'affir- mer avec éclat l'étroite solidarité qui unit, dans l'infortune comme dans la prospérité, les enfants d'une même patrie. Un énergi- que appel est fait à la charité nationale. Nous avons la conviction qu'elle y répondra.

(Journal officiel.)

Nous lisons dans la correspondance Saint- Chéron :

« La discussion sur les pouvoirs publics ne peut commencer sans le vice-président du conseil, qui se trouve retenu par les inon- dations du Midi. Il surviendra encore d'au- tres et inévitables incidents qui rendent impossible la dissolution dans le délai rap- proché que réclament les gauches.

Il n'en faut pas moins nous tenir prêts. Royalistes et catholiques ont été audacieu- sement saisis par M. Gambetta dans son dernier discours de Versailles où il a jeté le masque de la modération en insultant nos croyances religieuses et politiques. Le lan- gage tenu par M. Gambetta à propos de la liberté de l'enseignement supérieur, prouve que si cet homme et son parti revenaient au pouvoir, nous aurions à subir en France la politique de Bismarck et des radicaux suis- ses. C'est la guerre qui nous est déclarée d'avance par la gauche et le radicalisme ; organisons-nous activement, énergique- ment, pour lutter contre ces ennemis de nos consciences et de nos traditions na- tionales. »

La commission constitutionnelle a adopté les articles 9 et 10, et renvoyé à demain la discussion d'un amendement présenté par M. de Marcère tendant à ce qu'un candidat qui aura obtenu un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits soit dé- claré élu.

Elle a entendu les députés de l'Algérie, qui ont proposé que chaque département algérien ait le droit de nommer deux repré- sentants.

M. Léonce de Lavergne ayant refusé d'accepter les fonctions de rapporteur, M. Ricard a été élu.

On prétend que le maréchal a écrit à M^{me} de Mac-Mahon une lettre navrante, dés- espérée, dont la lecture a vivement ému toutes les personnes présentes. « Les champs de bataille de Sébastopol, d'Italie, de Sedan, ne sont rien — dit-il — comparés à la désol- ation que je vois, aux misères qui m'envi- ronnent et qu'il faut soulager de suite. » Le maréchal recommande de hâter la souscrip- tion et d'envoyer les fonds à Toulouse, au fur et à mesure de leur rentrée.

LES INONDATIONS DU MIDI.

Nous empruntons aux journaux du Midi le récit d'épisodes émouvants et d'actes de

dévouement qui font honneur à leurs au- teurs. Pour ces derniers, toute la gloire en revient principalement aux troupes de la garnison de Toulouse et au clergé.

« Nous renonçons à décrire, dit l'Echo de la Province, la scène lugubre qui s'est pas- sée pendant la nuit de jeudi à vendredi au cimetière. Pendant que l'on continuait à creuser des fosses, à la lueur des torches, de courageux artilleurs chargeaient les ca- davres sur leurs épaules et les couchaient deux à deux dans des tranchées. En accom- plissant leur pénible devoir, ces braves mi- litaires ne pouvaient retenir leurs larmes. On ne connaît jamais assez l'héroïque dé- vouement de ces obscurs soldats qui depuis trois jours et trois nuits n'ont pas goûté un instant de repos. »

Voici encore d'autres faits rapportés par la même feuille :

« Le jeune séminariste dont nous par- lions hier cherchait ce matin encore le ca- llon de sa sœur aînée, la seule qui ait péri dans sa famille. Cette malheureuse jeune fille a été victime de son dévouement filial. Elle était sortie de la maison lorsque, dans la confusion, elle n'a pu retrouver sa mère, qui était sauvée de son côté. Au moment où elle allait entrer dans la chambre du pre- mier étage, la dernière marche de l'escalier sur lequel elle se trouvait s'est écroulée, et toute la maison est tombée avec un bruit de tonnerre sur la malheureuse enfant.

« Parmi les épisodes lamentables de ces fatales journées, on nous en signale un des plus dramatiques qui a été aperçu par un de nos amis, d'une fenêtre de l'hospice de la Grave :

« Vers les trois heures du matin, on a vu passer un matelas, entraîné par le cou- rant ; ce matelas formait radeau, et, sur ce frêle radeau, trois personnes étendues dont une femme qui levait les bras au ciel et se tordait de désespoir ; le bruit de l'eau em- pêchait d'entendre ses cris. Arrivé à la chaussée du Bazacle, une vague énorme s'empara de ce matelas, le fit tourbillonner une ou deux fois, puis l'engloutit entière- ment : Plus rien, tout avait disparu pour toujours. »

On ne saurait avoir trop d'éloges pour le clergé de Toulouse, dont presque tous les membres s'en sont allés porter l'absolution aux mourants au péril de leur vie. Les pères de Saint-Nicolas ont donné asile dans leur établissement à un nombre considérable de personnes, et ont puissamment contribué au sauvetage. On les voyait, dans l'eau jus- qu'à mi-corps, transportant sur leur dos les inondés.

Dans toute la ville, c'est une même ému- lation de charité.

Les femmes de tous les fonctionnaires se sont mises à la tête des comités de secours et président à la distribution des vivres, de l'argent et des vêtements qui se font dans tous les monuments publics.

La souscription ouverte à Toulouse at- teint aujourd'hui 55,000 francs.

Trois chevaux avaient été abandonnés par un propriétaire dans une écurie inon- dée. Le lendemain matin, l'un des che- vaux fut trouvé dans une salle du 1^{er} étage de l'hospice qui avait été évacuée la veille.

Comment avait-il pu gagner ce lieu de sû- reté ? A quel moment y avait-il grimpé ? On ne le sait pas. Quant aux deux autres, le même instinct de conservation leur avait conseillé de chercher un lieu sûr, et ils grimpèrent au galetas de la maison où ils

étaient remisés. C'est là que le propriétaire les trouva, à son grand étonnement, lorsque après la retraite des eaux, il vint voir si sa maison existait encore.

Lot-et-Garonne. — Voici quelques détails sur l'inondation dans ce département, et particulièrement à Agen.

Malheureusement, le barrage de la voie ferrée s'est crevé dans la plaine, et alors l'eau emmagasinée a fait irruption et a frap- pé vers l'aval, c'est-à-dire vers Agen, avec une vitesse des gaves.

En un clin d'œil l'église de Saint-Gilis Neuve, Saint-Jean au cœur de la cité. Les ont amoncés ouverts, les étalages de marchandises dans toutes les vitrines. Le si- gnal d'alarme n'ayant pas été donné, on doutait encore de l'événement. Cruelle dé- ception que le commerce éprouve par la perte de millions de produits de toute sorte, le né- goce local servant essentiellement d'entre- pôt aux besoins de plusieurs départements circonvoisins. A six heures, la crue plon- geait la population entière dans la plus hor- rible consternation. Elle montait de 30 à 35 centimètres à l'heure, depuis quatre heures et demie. A neuf heures, elle a atteint son apogée de 44 mètres 39 centimètres au- dessus de l'étiage. A cette hauteur, elle sur- passe : 1^o celle du 5 juin 1855, qui était de 40 m. 06 ; celle du 5 avril 1770, qui at- teignait 40 m. 89. Enfin, elle est infé- rieure à celle du mois d'octobre 1434, dont les annales fixent la cote approximative à 42 m. 50.

Les misères engendrées par ce désastre sont incalculables. Il serait difficile, à défaut d'enquête, de préciser le détail des malheurs survenus, des personnes noyées, des mai- sons renversées, des effets mobiliers enle- vés ou dégradés, du bétail qui a été entraîné à la dérive. Sur une surface moyenne de 60,000 hectares, entre Toulouse et Langon, le fléau a promené ses ravages. En 1770 ils furent évalués à 20 millions de livres ; en 1855 à 24 millions de francs. Ces chiffres seront aujourd'hui dépassés. Toutes les ré- coltes de l'année étaient sur pied à l'heure de l'accident fatal.

L'inondation a commencé à décroître vers dix heures du soir avec une grande len- teur. A midi, le sol des arceaux ou cornières était mis à nu et chacun a procédé à la reconnaissance des parents et des amis dis- séminés dans les divers quartiers.

Tarn-et-Garonne. — Le Courrier, journal de ce département, rapporte l'épisode sui- vant :

« Sur le faite d'un pigeonnier attenant à une métairie, trente-cinq personnes, étroite- ment embrassées, étaient réunies sur un espace de trente-cinq mètres carrés envi- ron, attendant l'arrivée des bateliers, dont le courage et le dévouement a été vraiment héroïque.

« Tout à coup, et alors que tous les re- gards étaient tournés vers ces malheureux, une explosion formidable se fait entendre. Les yeux se ferment, et tous les cœurs sont serrés ; c'est la métairie qui vient de s'écrouler avec cet horrible fracas, sou- levant dans sa chute un nuage de pou- sière.

« Tout d'abord, on croit que tout est perdu, et lorsque le nuage de poussière se disperse, on reconnaît que le pigeonnier est resté debout avec les trente-cinq malheureux auxquels il sert de refuge. »

On a ouvert samedi une souscription à la Bourse.

La commission départementale de la Seine-Inférieure a voté une somme de 2,000 francs pour les inondés. Le maire et les adjoints de Rouen se sont inscrits pour 4,000 francs.

La municipalité de Toulouse a adressé à toutes les municipalités du Midi une dépêche où la ville de Toulouse en détresse demande qu'on lui fasse parvenir sans retard des bestiaux et des grains.

Les villes de Montpellier, de Béziers et de Cette se sont empressées de répondre à cet appel.

Il fallait pourvoir à la nourriture des individus, car toutes les boulangeries étaient dans l'impossibilité de fournir une seule livre de pain.

Le télégraphe a transmis à Villeneuve-sur-Lot l'expression des besoins des pauvres naufragés, et immédiatement tous les ateliers de panification, surtout celui du grand moulin de Gajac, ont mis la main à l'œuvre, et chargé plusieurs convois de miches de dix à quinze livres. La distribution a été faite sur une large échelle de la façon la plus gratuite.

Plusieurs centaines de kilos de pains ont été expédiés de Bordeaux, dans la direction de Cérons, par ordre de M. le préfet de la Gironde.

Dans sa séance du 26 juin, le conseil municipal de Blaye a voté une somme de 500 francs pour les victimes des inondations de la Gironde.

Une souscription France. Le conseil municipal de Lille a ouvert sa séance de samedi soir en votant, à l'unanimité, une somme de 40,000 francs en faveur des victimes des inondations du Midi.

Le conseil municipal de Limoges a voté d'urgence et par acclamation un secours de 5,000 francs pour les inondés.

MM. les trésoriers-payeurs généraux, receveurs et percepteurs, ont été autorisés par M. le ministre des finances à recevoir dans leurs caisses toutes les souscriptions en faveur des inondés.

Les souscriptions peuvent en outre être adressées à madame la maréchale de Mac-Mahon à Paris, à l'Élysée, ou à Versailles, à l'hôtel de la Présidence, soit aux membres du comité qui vient de se former sous sa présidence et dont les noms suivent :

M^{mes} la duchesse d'Audiffret-Pasquier, Buffet, la duchesse Decazes, Dufaure, Cailiaux, de Ladmirault, la vicomtesse de Martimpney, la vicomtesse de Meaux, la marquise de Montaignac, Léon Say, Wallon, Vinoy.

MM. Rouland, gouverneur de la Banque de France; Guillot, intendant-général, directeur de la comptabilité et du contrôle au ministère de la guerre; de Roussy, directeur général de la comptabilité au ministère des finances; Durangel, directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur.

Une souscription est ouverte au siège de la Société des agriculteurs de France, pour secourir les inondés des départements méridionaux.

Les offrandes doivent être remises ou envoyées au secrétariat de la Société, rue Le Peletier, 4, à Paris.

Londres, 28 juin. Le théâtre de la Princesse donnera toutes ses représentations de cette semaine au bénéfice des victimes de l'inondation du Midi de la France.

Bruxelles, 28 juin. L'Indépendance belge, rappelant les terribles conséquences des inondations dans le Midi de la France, fait un appel chaleureux aux Français résidant en Belgique, ainsi qu'aux Belges pour venir en aide aux inondés.

L'Indépendance ouvre une souscription.

Lausanne, 28 juin. La Gazette de Lausanne a ouvert une souscription en faveur des inondés français.

« Nous ne pouvons oublier, dit ce journal, qu'en 1874, au moment où elle sortait d'une guerre ruineuse, la France a fait parvenir de généreux secours aux cantons suisses que ce même fléau des inondations venait de ravager. »

Etranger.

PRUSSE.

Berlin, 29 juin.

La Gazette de l'Allemagne du Nord dit que l'empereur d'Allemagne et l'empereur d'Autriche ont tous deux manifesté leur ancienne et cordiale amitié d'une manière inébranlable.

La feuille berlinoise ajoute que l'empereur François-Joseph, en envoyant à Ingenheim et à Ems l'archiduc Albert, l'auguste chef de l'armée autrichienne, a montré que l'Autriche était toujours l'alliée de l'Allemagne et de la Russie.

Une entrevue, dit en terminant la Gazette de l'Allemagne du Nord, a lieu aujourd'hui en Bohême, en vue des monuments du champ de bataille de Culm; une autre aura lieu dans trois semaines à Ischl.

« Lorsque le public européen se sera enfin habitué à considérer l'alliance des trois empereurs comme un fait certain et immuable, il cessera de demander chaque jour de nouvelles confirmations de ce fait et d'attribuer à chaque nouvelle entrevue un autre sens que celui qui est suffisamment expliqué par les sympathies personnelles et par le besoin de bonnes relations entre les États voisins. »

AUTRICHE.

L'empereur d'Autriche est allé au-devant de l'empereur de Russie et l'a attendu sur le perron de la gare.

À l'arrivée, les deux monarques se sont embrassés très-cordialement à plusieurs reprises.

Après s'être présenté mutuellement les personnes de leur suite, les deux souverains ont pris place dans le wagon impérial et le train est parti pour Kommatau.

La France n'est pas seule éprouvée par les inondations.

La nouvelle donnée par le Standard est confirmée par les journaux autrichiens du 27 juin.

Les désastres causés par les inondations en Bohême, en Moravie et en Styrie sont considérables. A Pesth, un orage formidable s'est abattu, le 26, sur la ville et les environs et a fait beaucoup de mal.

ESPAGNE.

Hendaye, 28 juin.

On mande de Saint-Sébastien, en date du 27 :

Malgré la résistance opiniâtre des carlistes, le général Blanco a opéré le ravitaillement d'Hernani et du fort de Santa Barbara.

Il n'a éprouvé que des pertes légères; un officier d'état-major a été blessé.

Les carlistes ont tiré près de San Marcos, sur le port de Passages et sur Renteria, sans causer de dommages.

La frégate Victoria a détruit Matrico et Deva.

On annonce comme prochaine l'attaque générale des lignes de l'Èbre. (Havas.)

Hendaye, 29 juin.

La flotte alphonstiste vient de détruire presque complètement les jolies villes de Motrico et Deva. Sur les réclamations de notre brigadier Aurich, l'amiral ennemi a répondu qu'il obéissait aux ordres du gouvernement.

L'indignation est générale, car les boulets ennemis ont tué un grand nombre de femmes et d'enfants.

Le premier acte de la junte de Biscaye a été de demander à Sa Sainteté la bénédiction pour les Seigneuries, la junte et l'armée. Ses représentants ont télégraphié ensuite au roi, en lui renouvelant son amour et son dévouement inaltérables.

Au Perdon, près de Puente la Reina (Navarre, nos bataillons ont attaqué les alphonstistes, qui ont perdu beaucoup d'hommes et de prisonniers.

Dans le centre, Jovellar craint tellement Dorregaray qu'il commence par fortifier plusieurs villes pour s'y réfugier en cas de défaite.

Nouvelles militaires.

Le Journal officiel contient la liste des candidats qui, d'après le résultat des composi-

tions écrites, ont été admis à subir les examens oraux à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, concours de 1875.

Le Journal officiel fait suivre cette liste de l'avis suivant :

« Les candidats de Paris, admis aux épreuves orales du concours pour l'admission à l'École spéciale militaire, sont prévenus qu'ils devront être rendus, à cet effet, le 5 juillet prochain, à sept heures précises du matin, à l'École des mines, boulevard Saint-Michel, où il sera fait un appel général des candidats.

« Les examens auront lieu, pour la partie scientifique, dans cette dernière école, et pour la partie littéraire au lycée Saint-Louis.

« Le tour d'examen est déterminé par l'ordre alphabétique des noms.

« Les candidats de Versailles et des départements qui ont demandé à subir leurs épreuves orales à Paris seront avisés ultérieurement, par une nouvelle insertion au Journal officiel, du jour où ils devront être rendus dans cette ville.

« Quant aux candidats qui doivent subir leurs épreuves orales dans les départements, ils seront également avertis, en temps utile, par une insertion au Journal officiel, des époques et des villes où auront lieu ces épreuves. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

SOUSCRIPTIONS POUR LES INONDÉS DU MIDI.

Nous rappelons à nos lecteurs que des listes de souscription sont ouvertes :

À la Mairie de Saumur;
Au bureau du journal l'Echo Saumurois;
Au bureau de M. Vétault, percepteur, rue de Bordeaux.

M^r l'Evêque d'Angers vient d'adresser au clergé de son diocèse la lettre-circulaire suivante prescrivant une quête en faveur des inondés du midi de la France :

« Monsieur le curé,

« Un immense désastre vient de frapper les populations du sud-ouest de la France. Chaque jour nous apporte des détails de plus en plus navrants sur les ravages causés par un fléau dont rien n'a pu conjurer les terribles effets. Le quartier le plus peuplé d'une grande ville, ainsi que des villages entiers, submergés par les eaux, les récoltes détruites sur une vaste étendue de terre, des milliers de familles sans pain et sans abri, telles sont les scènes de désolation qui remplissent nos cœurs d'épouvante et de tristesse.

« Qui de nous, en effet, pourrait rester insensible à de telles calamités? Nos populations riveraines de la Loire sont mieux placées que toute autre pour mesurer l'étendue des malheurs que peut causer un fléau dont elles ont été les victimes à des époques peu éloignées de nous. Elles se rappelleront les généreux efforts qu'a faits la France entière pour les secourir dans des jours de détresse; à leur tour, elles se feront un devoir de témoigner à des frères malheureux les sentiments que la charité chrétienne aura su leur inspirer. C'est pourquoi je désire qu'une quête en faveur des inondés du midi de la France ait lieu dimanche prochain, 4 juillet, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

« Vous voudrez bien, mon cher curé, faire parvenir au Secrétariat de l'Evêché, dans le plus bref délai possible, le produit de la collecte, afin qu'on puisse le transmettre aussitôt au comité chargé de centraliser les secours.

« Agréez l'assurance de mes sentiments affectueux et bien dévoués.

« CH. ÉMILE, év. d'Angers.

« Nota. — La présente lettre-circulaire devra être lue en chaire, au prône de la paroisse. »

M. le préfet de Maine-et-Loire vient d'adresser aux sous-préfets et aux maires du département la circulaire suivante :

« Angers, le 28 juin 1875.

« Messieurs,

« Les désastres que les inondations viennent de causer dans le Midi ont éveillé dans la France entière les plus vives sympathies.

Sous l'empire de l'émotion générale et de l'initiative de M. le Maréchal Président de la République, des Comités de souscriptions s'organisent en faveur des nombreuses victimes du fléau.

« Notre département, que la Loire a plusieurs fois ravagé, n'a pas oublié les secours qu'il a reçus dans sa détresse; il tiendra à honneur de venir en aide à des infortunés que trop souvent il a subis lui-même, il donnera aux inondés un témoignage de ses dispositions charitables et sympathiques.

« Je vous invite donc à organiser immédiatement des souscriptions dans vos communes, et à les seconder de toute votre influence.

« Les sommes reçues dans les Mairies seront versées par elles dans les caisses des percepteurs. MM. les maires voudront bien me faire connaître directement, deux fois par semaine, les noms des souscripteurs et la quotité des versements.

« Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Le préfet : J. MERLET. »

A Chinon, une grande partie de la quête faite à l'occasion de la cavalcade a été immédiatement envoyée aux inondés de Toulouse.

M. le ministre de la guerre a adressé la circulaire suivante, datée de Toulouse, 27 juin, aux commandants de corps d'armée et aux préfets :

« Tous les soldats appartenant aux communes inondées recevront immédiatement un congé de trois mois. Comme leurs familles ne peuvent leur envoyer de l'argent, ils recevront l'indemnité de route sur la demande motivée de MM. les préfets. J'autorise les commandants de corps d'armée à accorder des sursis de trois mois aux militaires de la prochaine classe appartenant aux communes inondées. Les généraux en chef me rendront compte en temps utile, par états nominatifs, pour chaque département.

M. E. MARCK A STRASBOURG.

M. Emile Marck, le sympathique directeur du théâtre d'Angers, vient d'être, à Strasbourg, l'objet d'une véritable ovation.

M. Marck s'était rendu en Alsace auprès de son vieux père. Lorsque les habitants de Strasbourg apprirent son arrivée, ils se résolurent à lui faire fête. On dirait que dans la personne de l'ancien directeur de leur Grand-Théâtre, et dans celle de l'éminent artiste qu'ils avaient tant de fois applaudi avant l'invasion, les Strasbourgeois retrouvaient ce jour-là un souvenir de la patrie perdue. L'orchestre du théâtre lui ménageait une surprise, et MM. Marck père et fils ne furent pas peu surpris d'entendre, dimanche dernier, les accords d'une sérénade sous leurs fenêtres. Leur émotion fut grande lorsqu'ils apprirent que la sérénade était pour eux et que c'étaient les amis de M. Emile Marck qui lui souhaitaient la bienvenue et lui disaient qu'ils se souvenaient. — Le lendemain, un banquet splendide était offert à M. Marck par les habitués du théâtre. — Inutile de commenter cette double manifestation : elle parle assez haut d'elle-même, en nous prouvant quels souvenirs sympathiques M. Marck a laissés à Strasbourg, en nous prouvant aussi combien les Alsaciens sont prompts à rappeler les souvenirs qui les rattachent à leurs chers absents.

(Journal de Maine-et-Loire.)

ANGERS. — On lit dans le Patriote du 29 :

« Ce matin, à 9 heures, M. Retel, commissaire de police, s'est présenté à notre bureau, muni d'une délégation de M. Henri Richard, juge d'instruction, à l'effet de procéder à une perquisition dans les bureaux du Patriote et d'y rechercher et saisir tous registres, papiers, correspondances et documents quelconques impliquant une participation quelconque dans une association, réunion, ou comité de nature à troubler la paix et la sécurité publique, et notamment des lettres reçues de Lyon.

« Cette perquisition était motivée par la procédure suivie contre M. Boyet et autres, inculpés de sociétés secrètes par M. le juge d'instruction Rigot, de Lyon.

« M. le commissaire de police, nous devons lui rendre cette justice, s'est acquitté de sa mission avec toute la courtoisie et tout le tact désirables. Après de minutieuses re-

cherches, il a saisi six exemplaires d'une lettre autographiée, émanant de la commission de liquidation des frais de l'élection de l'honorable M. Maillé, et nous en a délivré récipissé.

Cette lettre, au vu et au su de tout le monde, a été envoyée, au mois d'octobre dernier, à un grand nombre de nos amis. C'est donc là une capture qui n'est de nature à compromettre personne.

M. Ducros a le bras long, voilà toutes les réflexions que nous inspirent les investigations dont il est l'instigateur. Nous sommes convaincus que la conspiration qu'il fait rechercher s'évanouira comme d'autres fantômes qui ont hanté, sous l'Empire, le cerveau de certains hommes d'Etat.

P. S. A la même heure, une perquisition semblable avait lieu à l'imprimerie du Patriote; inutile d'ajouter que cette perquisition n'a produit aucun résultat. — E. W.

LES MONTAGNARDS APENNINS.

Nous annonçons hier que les Concertistes Ocaris donneraient, samedi prochain 3 juillet, une soirée au théâtre de Saumur. Ces artistes ont fait leur apparition à Paris au mois d'octobre dernier, et voici en quels termes les journaux se sont exprimés à leur égard :

Le Figaro : — « Depuis quelques jours le Cirque des Champs-Élysées avait placardé sur les murs de Paris une grande affiche jaune, sur laquelle des hommes en costume tyrolien ont l'air de souffler dans leurs doigts. Etant donné le temps frais de ce soir, cela pouvait paraître une affiche de circonstance, aussi la salle du Cirque était-elle pleine jusqu'aux combles.

Les hommes en costume tyrolien sont des montagnards des Apennins. Ils forment un septuor extrêmement bizarre, n'ayant pour tous instruments que des morceaux de terre cuite en forme d'outre, percés de trous. A l'aide de ces instruments primitifs, ils exécutent tantôt des morceaux étrangers composés par l'un d'eux, tantôt des polkas charmantes du répertoire Johann Strauss, des ouvertures, des variations. On ne peut rien imaginer de plus surprenant. Il y a dans leur ensemble des roucoulements d'oiseaux et des phrases qu'on dirait soupirées par une voix de femme. Ces artistes d'un nouveau genre ont obtenu un succès colossal, et je crois vraiment qu'on peut sortir, à leur intention, le chiffre n° 1.

» Ils feront courir tout Paris ! »

Le Gaulois : — « Beaucoup de monde hier au Cirque des Champs-Élysées — on se serait cru à une première représentation. Tout le monde voulait voir les Ocaris ou les Montagnards des Apennins. Ces artistes qui portent le costume le plus fantaisiste du monde — un manteau à la Henri II — ont exécuté d'une façon brillante les plus grands morceaux de musique, et cela sur des petits instruments... en terre cuite.

Ils ont été rappelés — acclamés même. Au nombre des admirateurs les plus passionnés se trouvait Roger — le grand chanteur. Il était aux premières places et donnait très-franchement le signal des applaudissements. »

Les mêmes artistes ont paru à Bordeaux au mois de mars dernier, et la Gironde a publié les lignes suivantes :

« Nous avons entendu hier au soir, au Cirque-Milanaise, la plus étrange association de virtuoses qui se soit produite encore sur un théâtre.

Sept italiens, des montagnes apennines, sont arrivés, personnifiant en quelque sorte la gamme, et ils nous ont donné un concert de longue haleine, où ils ont tenu, à eux sept, l'emploi de tout un orchestre.

Ils ont joué, avec une exactitude rigoureuse et un sentiment exquis des nuances toute la scène de l'admirable *Miserere*, la *Mandolinata*, et finalement la *Polka du Rossignol*, morceau composé par leur chef, il s'agit de Grossi. Cette polka, où éclatent presque à chaque mesure les trilles aériens du rossignol, a fait une grande impression; et, de fait, l'exécution en est aussi difficile que l'inspiration du maître a été heureuse.

Les sept montagnards des Apennins, avec leur chapeau calabrais aux couleurs nationales, avec leurs sandales à courroies, avec leur gourde de pèlerins pendue en sautoir par dessus le *manto* traditionnel, sont tout simplement sept musiciens de première

force. Ils ont eu hier au soir quatre rappels.

Et leurs instruments, demandera-t-on ? Tous ont le même, plus ou moins volumineux : ce sont des morceaux de terre glaise séchés au four, creusés, percés de trous plus ou moins larges, avec une bosse par-ci, un renflement par-là. Cette chose, vilaine au possible, se nomme une *ocarina*. L'*ocarina* chante doucement avec des notes de flûte, et quand plusieurs s'accordent ensemble, on croit entendre les orgues d'une église. »

Le samedi 10 juillet prochain, à 10 heures du soir, la Lune passera exactement au sud de Jupiter, à une heure très-commode pour l'observation. La distance de la Lune à Jupiter sera de 2 degrés 21 minutes, environ quatre fois la largeur de la Pleine Lune. La Lune sera passée, à 7 heures du soir, à 4 degré 12 minutes, deux fois environ sa largeur (au nord de la belle étoile l'Épi de la Vierge, en sorte que la Lune, qui aura eu son Premier Quartier le même jour, à 10 h. 49 m. du matin, tournera la partie convexe de son disque vers l'Épi de la Vierge, et sa pointe nord vers Jupiter. Ce sera une magnifique occasion pour les personnes qui ne connaîtraient pas encore Jupiter. Espérons que le ciel sera clair le 10 juillet au soir.

Chronique Agricole.

LE BLÉ ET LE VIN.

Le Journal de la Vienne a reçu la lettre suivante d'un de ses abonnés que sa situation met à même d'être bien informé sur l'état des marchés des localités voisines :

« ... Mercredi dernier, au marché de Parthenay (Deux-Sèvres), le blé de première qualité se vendait au prix de 15 francs les 75 kilos.

» A Mirebeau, dans la Vienne, le même jour, il s'achetait à 15 fr. le sac.

» Depuis bien longtemps, le blé ne s'était donné à des prix aussi faibles. Voilà qui va rendre difficile la situation de nos agriculteurs, si le commerce des grains ne se relève pas de cette forte baisse.

» Si la récolte prochaine est cotée de la même manière, les fermiers seront dans une gêne considérable, et les propriétaires seront dans la nécessité de leur accorder tous les délais nécessaires pour leur libération. Cela est d'autant plus triste que les bras manquent, et que la main d'œuvre coûte fort cher.

» On assure qu'à Neuville la baisse s'est hier accentuée; des offres auraient été faites à 4 francs 50.

» Les vins suivent le mouvement. — Ils se livrent à 18 et 20 francs les 270 litres le blanc, et 40 francs le rouge; il est probable que les prix baisseront encore. Rarement, à cette époque de l'année, le vin a atteint ces chiffres.

» On se demande à quoi on peut attribuer cette baisse : le monde des affaires commence à s'en préoccuper.

» Faut-il croire avec un grand nombre de cultivateurs que cela tient à l'état politique de la France, au peu de sécurité qu'offre l'avenir, à la crainte que l'on éprouve de voir la révolution maîtresse? Evidemment, c'est là une des causes déterminantes de la situation des marchés.

» Aussi est-il probable que, lorsque les campagnes seront consultées, elles sauront entre tous les candidats choisir ceux qui représentent ces principes d'ordre et de sécurité si nécessaires au libre développement du commerce, et laisseront tous ces fauteurs de désordre, qui sont la cause première de l'état dans lequel nous nous trouvons. »

Faits divers.

Voici des détails, puisés à des sources authentiques, sur la mort de Justin Pezon, le frère du dompteur bien connu.

Justin Pezon était dompteur comme son frère et voyageait avec sa ménagerie. Il venait de quitter Orléans et se dirigeait vers Châteaudun pour y donner des représentations.

Quelques kilomètres avant d'arriver à cette ville, il entama avec un de ses domestiques une discussion qui dégénéra bientôt en querelle. Pezon, très-émporté, comme

tous les Méridionaux, et irrité d'être insulté par son domestique, le menaça de le battre, s'il continuait à lui parler insolemment. A peine achevait-il sa menace, que le domestique, s'avançant sur lui, le frappait de cinq coups de couteau dans la région du cœur. Puis il prit la fuite.

Les charretiers qui étaient restés témoins de la discussion sans s'en mêler, sachant le jeune dompteur parfaitement de force à se défendre, virent avec surprise ce dernier s'affaisser et tomber à terre en criant :

— Le misérable m'a tué !

Ils s'empressèrent de le relever et de le transporter dans une de ses voitures, à l'hospice de Châteaudun. Mais il y expira au bout d'une heure dans d'atroces souffrances. Il laisse une veuve et cinq petits enfants.

On n'a aucune nouvelle du meurtrier.

Dans le *Charivari*, une monographie du chimiste, où la fantaisie touche plus à la vérité qu'on ne le pense :

Un chimiste n'a pas besoin d'un centime de mise de fonds pour faire sa fortune. Donnez-lui un bout de papier et une plume; cinq minutes de méditation, trois lignes au plus d'une écriture formée à la diable, comme on dit, cela suffit. Il va ensuite trouver un banquier, et sans aucune des précautions conseillées par la vieille rhétorique, il montre la formule à l'homme d'argent :

— Cinquante millions pour vous et pour vos actionnaires; un petit million pour moi, dit-il. Est-ce convenu ?

La chose proposée concerne n'importe quoi, qu'on transforme le melon en sucre, le concombre en rhum, la feuille de sauge en absinthe, la corne de cerf en... Peu importe l'objet, peu importe la métamorphose. L'essentiel est que le résultat ait un nom qui finisse en *ine*. — La stéarine, la glycérine, la carotéine, etc., etc.

Une substance qui finit en *ine* a inévitablement des centaines de millions dans ses flancs.

Il ne s'agit que de savoir les trouver. Faites bien attention à un point : je ne dis pas, je ne dirai jamais, je n'ai pas dit une seule fois en ma vie que le chimiste soit un imbécile. Dieu me préserve de donner cours à une telle hérésie ! D'abord le chimiste sort, en général, des centres où l'on étudie le plus et le mieux. Quand il n'arrive pas en droiture de l'École de médecine, il vient de l'École polytechnique. Quand ce n'est pas de là, c'est de l'École normale ou de l'École centrale. Croyez que c'est un garçon ferré à glace.

Le chimiste patenté sait d'avance qu'on le croira sur parole, quelle que soit l'énormité qu'il annonce.

J'en ai connu un qui, devant vingt personnes, s'écriait sans broncher :

— Quand je voudrai, je ramasserai toutes les vieilles coquilles d'œufs et j'en ferai du marbre de Carrare, et je trouverai des capitalistes pour mettre 1,500,000 fr. dans l'affaire.

Tous ceux qui assistaient à cette scène disaient en sourdine :

— Il dit vrai ! Nous prendrions peut-être des actions !

Ne soyons pas étroitement injustes. Le dix-neuvième siècle doit de très-grandes et très-nombreuses découvertes au chimiste. Nul n'a plus contribué à agrandir la richesse moderne. Il a amélioré nos demeures, nos habits, nos champs, nos bestiaux, tout ce qu'il vous plaira.

Par malheur, il y a un revers à la médaille. Que de mal il a fait surtout à notre système alimentaire ! En 1875, l'homme le plus riche et le plus avisé n'est plus sûr de ce qu'il mange ni de ce qu'il boit, tant le génie du chimiste s'est complu à tout falsifier. La falsification se loge à cette heure dans cinq cents spécialités pour le moins, ainsi que l'a démontré le savant M. Payen, savant chimiste vérificateur.

— En bonne justice, disait Gay-Lussac, on devrait, chaque année, rouer vifs trois chimistes en place de Grève.

Le maréchal Bugeaud les avait particulièrement en horreur.

— Ces brigands-là !... s'écriait-il. Dans mon enfance, on faisait de la salade avec du vinaigre venant de vin aigre, suivant l'étymologie. A présent il me forcent à me

servir de vinaigre de bois, ce qui me tue quinze ans plus tôt qu'il ne faudrait.

— Naïf maréchal ! ripostait Z..., chimiste patenté; j'ai gagné trois millions en faisant des drogues — pour les autres... Jamais il n'entre de vinaigre de bois dans ma maison.

Paris-Journal continue la série de ses duels excentriques; le plus original est encore le dernier qui a eu lieu en Amérique, à moins que ce ne soit au fameux pays d'Utopie :

« Il y a une vingtaine d'années, deux gentlemen du Massachussets eurent une querelle qui se termina par un cartel en bonne et due forme, adressé à M. A... par M. B... Le premier était marié, l'autre était garçon. Aussi M. A... répliquait-il à M. B... qu'il ne se battrait pas, parce que leur position n'était pas égale.

» M. B... ne dit mot, mais bientôt après il envoya à M. A... un nouveau cartel, accompagné de son contrat de mariage.

— La partie n'est pas encore égale, répondit A..., car j'ai un enfant et vous n'en avez pas.

» Nouveau délai, à la suite duquel B... fit une troisième édition de son cartel, accompagné cette fois de l'extrait de naissance d'un enfant.

» — J'en ai deux, répondit A...

» Bref, chaque année, B... venait frapper à la porte de son adversaire avec un nouvel enfant, mais toujours il trouvait nouveau-né chez A...

» Les deux pères pouvaient, duel dans les six ans ce duel à leur servaient de seconds quel leurs faible dévouement. Le veuvage avec de B... mit seul fin au combat.

» Ils étaient alors à six contre sept. »

Dernières Nouvelles.

M. Buffet, de retour de sa tournée du Midi, est arrivé hier à Versailles.

M. Buffet s'entretenait du résultat de son voyage avec de nombreux députés.

Le maréchal ne sera de retour à Versailles que vendredi soir. Il part aujourd'hui jeudi pour Foix.

M. le duc Decazes ne partira que dimanche pour Vichy où il restera quinze jours ou trois semaines.

Le duc Decazes a retardé son départ pour attendre le maréchal.

On croit que M. Léon Say sera chargé de l'intérim du ministère des affaires étrangères.

Tout en s'occupant du sort des inondés et des effets désastreux de l'inondation, M. Buffet s'est occupé aussi, pendant sa tournée, de l'avis des préfets, des conseils généraux et des maires sur le mode de scrutin.

On assure, dans les cercles officiels, que la majorité s'est prononcée pour le scrutin d'arrondissement.

Le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser une lettre aux présidents des chambres de commerce, des chambres consultatives d'agriculture, des chambres consultatives des arts et manufactures et des associations agricoles, pour les inviter à recueillir autour d'eux des souscriptions en faveur des inondés du Midi, et à les transmettre à son ministère.

Pour les articles non signés : P. GEDRT.

Publications de mariage.

Louis-Fernand Ponneau, officier de cavalerie démissionnaire, de Saint-Lambert-des-Levées, et Thérèse-Caroline-Andrée Vaccier, sans profession, de Saumur.

Constant Garçon, cavalier de remonte, et Augustine-Philomène Dinnecourt, lingère, tous deux de Saumur.

Henri Fuseiller, cultivateur, de Saint-Lambert-des-Levées, et Louise Delache, sans profession, de Saumur.

Maxime Richard, boulanger, et Marie-Joséphine Maupoint, lingère, tous deux de Saumur.

Emile Coquin, praticien-vétérinaire, de Saumur, et Marie Mignot, sans profession, de Tigné.

M^{me} veuve BOUDENT a l'honneur de prévenir les familles qu'elle ouvre, pour garçons et filles de 2 à 7 ans, une *Ecole maternelle*, rue des Patens, n° 4.

L'enseignement comprendra les premières notions de morale, de religion, de lecture et d'écriture pour les plus jeunes enfants; les éléments de grammaire, d'histoire, de géographie et de calcul pour les plus âgés.

On joindra l'enseignement du piano pour les parents qui le désireront. Il y aura un cours d'anglais, une gymnastique et des jeux appropriés à l'âge des enfants.

Les filles et les garçons seront séparés pendant les récréations.

Le beau local dont M^{me} Boudent peut disposer remplira toutes les conditions hygiéniques désirables.

M^{me} Boudent s'efforcera de justifier la confiance des parents par les soins maternels et la bonne éducation qu'elle se propose de donner aux enfants qui lui seront confiés.

SOUSCRIPTIONS INDUSTRIELLES

M. Maquaire, fabricant de machines à coudre, nous apporte la note suivante :

« Je m'inscris pour dix machines à coudre complètes de mon nouveau modèle, « véritables principes ELIAS HOWE et GROVER

combinés, » spécial pour ateliers de confectionneurs. Je les fais emballer pour les diriger immédiatement à l'endroit où seront centralisés les secours en nature.

» Lors du terrible incendie qui a détruit Chicago, il y a quelques mois, le comité de secours a envoyé aux incendiés, au nombre des objets de première utilité les plus pressants, 2,833 machines à coudre... En France, malheureusement, la machine à coudre n'est pas encore entrée à ce point dans les mœurs; néanmoins, les besoins de cet outil seront grands.

» En dehors de ces dix machines que je donne en propre, je mets à la disposition du comité de secours 500 machines à coudre de forces diverses, pour être cédées au prix le plus réduit, avec facilités de paiement exceptionnelles, — quelques francs par mois, — pour les premiers versements, ne commençant que dans quelques mois, une fois les choses rentrées en leur état ordinaire et les premiers besoins satisfaits.

» AMÉDÉE MAQUAIRE,
» 5, boulevard de Strasbourg. »

Nous ne doutons pas que le comité de la souscription nationale sous le patronage de la maréchale de Mac-Mahon n'utilise cette offre; les dix machines données par M. Maquaire ont une valeur chacune de 275 francs.

L'Univers illustré publie, cette semaine, une vaste planche qui certainement sera très-remarquable: c'est la vue du nouvel Opéra national de Londres, dont la construction vient d'être commencée sur le quai de la Tamise. On pourra ainsi comparer ce monument à celui de M. Garnier, qu'il rappelle, du reste, sous plus d'un rapport. Nous citerons également: la pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre; la Place de la Concorde, par M. J. de Nittis, une des plus charmantes toiles du Salon de 1875; la chartreuse de Pavie, cette merveille architecturale; les éléphants de l'île Ceylan, cinq gravures très-curieuses, etc., etc. — Quant à la partie littéraire de ce journal si justement appréciée dans les familles, sa réputation est faite depuis longtemps et il nous suffit de dire qu'elle est à la hauteur de sa partie artistique. — A cette époque de renouvellement, nous croyons devoir rappeler que l'Univers illustré offre encore, en PRIME GRATUITE, à ses abonnés, les QUATRE VOLUMES DU THÉÂTRE COMPLET D'ALEXANDRE DUMAS FILS.

Librairie FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

SOUS LA DIRECTION DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine: il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois; — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur natu-

relle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges; — romans, nouvelles, etc. Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste: dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:
1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr. 50; 12 mois, 14 fr. 50.
2^e édition: avec un gr. coloriée chaque numéro.
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr. S'adresser également dans les librairies des départements.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers:
6 heures 10 minutes du matin.
11 — 20 — — — — —
7 — 35 — — — — — du soir.
Départs de Poitiers pour Saumur:
6 heures — minutes du matin.
10 — 45 — — — — —
6 — 50 — — — — — du soir.
Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 JUIN 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Denier cours.	Hausse	Baisse.		Denier cours.	Hausse	Baisse.		Denier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouiss...			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 195 fr. p. j. nov.	735			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	687	50		
4 1/2 % jouiss. septembre...	64	10	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	202	50		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	650	13	50	
5 % jouiss. novembre...	94	50	Crédit foncier d'Autriche...	337	50	12	Société autrichienne, j. janv.	692	50		2
Obligations du Trésor, t. payé.	226		Charentes, 400 fr. p. j. août.	370			OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	477		Est, jouissance nov.	557	50		Orléans...	317	50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	477		Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	932	50		Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	314	50		
— 1865, 4 %	496	25	Nord, jouissance juillet.	705		6	Est...	304			
— 1869, 3 %	345		Orléans, jouissance juillet.	1217	50		Nord...	321	25		
— 1871, 3 %	320		Ouest, jouissance juillet.	950			Ouest...	311	25		
— 1875, 4 %	461	25	Vendée, 250 fr. p. j. août.	598	25	1	Midi...	310	50		
Banque de France, j. juillet.	3920		Compagnie parisienne du Gaz.	30			Deux-Charentes...	278	75		
Comptoir d'escompte, j. août.	595		Société Immobilière, j. janv.	30			Vendée...	217	50		
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	490		C. gén. Transatlantique, j. juill.	335		2	Canal de Suez...	510			
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	310										
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	917	50									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 3 mai 1875)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 08 minutes du matin, express-omnibus.
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)
9 — 01 — — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — — soir, omnibus.
4 — 12 — — — — — omnibus.
7 — 23 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 04 minutes du matin, omnibus-omnibus.
8 — 30 — — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — — express.
12 — 38 — — — — — soir, omnibus.
4 — 44 — — — — — omnibus.
10 — 28 — — — — — express-omnibus.
Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION JUDICIAIRE

Le dimanche 4 juillet 1875, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur,

DE LA FERME

DE LA BRÈCHE-PITOT

En Villebernier, Allennes et Varennes,

Contenant 7 hectares 30 ares 37 centiares.

Mise à prix: 25,000 francs. S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (350)

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allennes.

A VENDRE

A L'AMIABLE. En totalité ou par parties.

LA PROPRIÉTÉ

DE LA MARTINIÈRE

Située commune d'Allennes (Maine-et-Loire), à neuf kilomètres de Saumur et à deux kilomètres du bourg d'Allennes, sur la route de Saumur à Bourgueil.

Contenant en totalité 65 hectares et comprenant:

1^o Une charmante maison de maître avec jardin, cour plantée d'arbres d'agrément, allée aboutissant à la route, vastes servitudes, pièce d'eau, terrasse et pelouse derrière la maison;

2^o Quatre fermes, dans le même tenant, celle de la Basse-Cour, celle de l'Ormeau, celle de la Chevardière et celle de la Chiotterie;

3^o Et 3 hectares environ de pré, séparés par des fermes. Il y aura toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e DENIEAU, notaire à Allennes, et, pour traiter, à M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil. (344)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

En totalité ou par lots.

Au gré des acquéreurs,

LA BELLE PROPRIÉTÉ DE L'ALLEU

Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser, pour tous renseignements:

1^o A M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil, qui se trouvera le samedi à Saumur;
2^o A M^e MÉHOUS, notaire à Saumur. (307)

Etude de M^e ROBINEAU, notaire à Saumur.

A LOUER

De suite,

Pour 1,000 francs par an.

UNE BOUTIQUE

AVEC BEAU LOGEMENT,

Rue d'Orléans, à Saumur, joignant M^{me} Ripart.

S'adresser à M^e ROBINEAU.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LES

CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE

DE SAINT-FLORENT.

Maison d'habitation, écurie, hangar et deux jardins; le tout attenant aux caves.

S'adresser à M. DE LAFRÈGOLIÈRE, à Saint-Florent. (428)

A VENDRE

D'OCCASION,

Une petite devanture de magasin en bon état. S'adresser à M. VAUCELLE, menuisier, rue Cendrière.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue de l'Echelle.

S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères. (567)

COMPTOIR COMMERCIAL DE ROUEN.

Office général de recouvrements et renseignements commerciaux; Commission, — consignation, — dépôt;

Recouvrements ordinaires et litigieux;

Ventes de propriétés et de fonds de commerce;

Placement de capitaux;

Renseignements par abonnement à l'année.

S'adresser, pour renseignements et prospectus, à M. G. DOUSSAIN, directeur particulier, quai de Limoges, 49, à Saumur (affranchir). — On demande des agents. (318)

M^e SANZAY, notaire à Brézé, demande un premier clerc.

ON DEMANDE, pour être docteur, mestique à la campagne, une femme de 40 ans environ. S'adresser au bureau du journal.

M. L. MAUDUIT-BONGARD

A l'honneur de prévenir les habitants de la ville de Saumur qu'il vient de monter un établissement de pâtisserie et confiserie, rue de la Comédie, 27, et que tous ses efforts tendront à satisfaire sa clientèle. Il se chargera spécialement des desserts pour noces et soirées.

SANS COPAHU
OVULES SUEDOIS

Sans odeur, ne purgeant pas, doivent être propagés pour remplacer Capsules Copahu, Dragées, etc.

COLOMER, 105, rue Montmartre, Paris, et les pharmacies. GUERISON FACILE, en secret. 4 francs (expédié franco). (289)

L'ODYSSEE D'HOMÈRE

MISE

A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

D'APRÈS LES TRADUCTIONS

De BITAUBÉ et de POPE

Par F. DABURON, Ancien Magistrat.

Prix: 2 francs.

A Saumur, chez GRASSET, libraire, rue Saint-Jean; JAVAUD, libraire rue Saint-Jean, et au bureau du journal.

VENDU AU PROFIT DES PAUVRES
ETUDES DRUIDIQUES

Par A. C. G. — 1^{er} fascicule, 50 centimes.

Chez tous les libraires et papetiers; chez l'auteur, rue du Marché-Noir, 9, et au bureau du journal.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET

TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE. Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins. Une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de coupures de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc. Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS

Paris, Départements et Algérie: 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.

La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.